

PROGRAMME d'activités

Édition 2025



Comité 21



Établissement



National

Aborder le deuxième quart du siècle avec l'espoir du possible, voilà notre mission 2025



Certes, l'heure n'est plus à la prise de conscience mais à l'engagement collectif, en face des multiples crises qui se déroulent implacablement. Ces crises ne nous surprennent malheureusement pas. Travaux scientifiques à l'appui, le Comité 21 les a annoncées, prévues depuis 30 ans.

Cette année est en effet celle du 30^e anniversaire du Comité 21, qui a fait travailler ensemble acteurs publics et privés sur l'agenda du 21^e siècle, sur les transformations indispensables, les adaptations urgentes, les nouveaux modèles à construire... Nous aurons trois temps forts pour le célébrer.

Partis en 1995 du credo « du global au local », nous pensons maintenant, face aux paralysies multilatérales, aux impasses financières, aux dérèglements climatiques et naturels et aux désordres sociaux, que les chemins vers les solutions nous mènent du local au global, et surtout que les solutions existent, certes technologiques pour partie, mais aussi humaines.

L'incantation apocalyptique est mauvaise conseillère, et tous les jours et dans tous les pays nous voyons se déployer des trésors d'énergie, de volontés constructives, et d'actions innovantes, c'est pourquoi nous croyons en un futur qui se construit collectivement, à l'échelle des territoires. Nous nous engageons aux côtés des acteurs publics et privés, pour répondre aux défis écologiques et garantir un avenir juste et équitable pour tous.

Cela ne signifie pas que nous ne sommes pas conscients des immenses risques qui menacent nos vies, et tout le vivant, cela ne veut pas dire que nous ne voyons pas les tentations de reculs et de négations, mais la réalité (la matérialité, peut-on dire...) rejoint maintenant les avertissements des multiples rapports, et, là, les forces humaines de réveillent. Dommage certes qu'il soit si tard, mais nous devons faire avec ce que nous avons, implicitement, décidé de faire...



Bettina Laville
Présidente d'honneur
du Comité 21

© Florence Brochoire

En promouvant et expérimentant des transformations et de nouveaux modèles avec nos adhérents, nous voulons refonder sur des piliers respectueux du vivant et de l'humain. L'urgence climatique appelle des changements organisationnels, techniques et économiques profonds, mais ceux-ci ne pourront advenir et être pleinement efficaces sans un souci constant de justice sociale.

Le changement climatique est le plus grand défi qui s'impose aujourd'hui à nos sociétés. Si le climat n'est qu'une des neuf limites planétaires menacées par les activités humaines, c'est aussi celle qui est la plus interconnectée aux autres.

Face à l'emballlement climatique que nous constatons toujours davantage, diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre est un impératif incontournable. Mais en plus de viser la neutralité carbone, comme l'Europe s'y est récemment réengagée, nous devons d'ores et déjà **adapter nos territoires et nos organisations** aux conséquences des changements climatiques qui provoquent une multiplication de désastres meurtriers et ruineux.

C'est à l'échelle des territoires que se concrétise réellement les actions utiles. C'est là que les entreprises innovent, que les collectivités expérimentent et que les initiatives citoyennes prennent racine. C'est à partir des territoires que les Universités échangent avec le monde. C'est sur le terrain que se nouent les coopérations : aucun acteur ne peut réussir seul, et la pluralité des points de vue est la garantie de **ne laisser personne de côté**.

Et c'est ici que réside la mission du Comité 21 : rassembler les compétences, repérer les pratiques inspirantes, impulser les coopérations et faire émerger de nouvelles actions pour une transition juste !

Le Comité 21 s'engage toujours plus aux côtés des acteurs publics et privés territoires pour leur permettre de répondre efficacement aux problématiques climatiques et de s'adapter aux changements qui vont les concerner. Pour ce faire, il déploie **une approche basée sur les principes du développement durable : transversale, inclusive et coopérative**.

Adhérents du Comité 21, que vous soyez une entreprise, une collectivité, une association, un établissement d'enseignement supérieur, une citoyenne ou un citoyen, vous avez un rôle à jouer pour rendre nos territoires plus justes et résilients. Le comité 21 est le réseau et l'outil pour s'inspirer et s'engager ensemble.

Notre programme cette année traduit cette vision, et continue à être à votre service, avec une équipe renouvelée, un rapprochement avec le Pacte Mondial – Réseau France qui va élargir le réseau des acteurs économiques que nous voulons entraîner, une approche territoriale plus fine, et un avenir à coconstruire, riches de cette expérience trentenaire...

Philippe DESSERTINE
Président du Comité 21

Bettina LAVILLE
Fondatrice et Présidente d'honneur
du Comité 21



Nos actions 2025

- 6 ➔ Les 30 ans du Comité 21
- 8 ➔ S'engager pour se transformer et approfondir les nouveaux modèles
- 9 ➔ S'engager pour surmonter les défis territoriaux
- 14 ➔ S'engager individuellement et collectivement pour faire face aux changements globaux
- 17 ➔ S'engager pour réussir l'adaptation des territoires et des entreprises
- 19 ➔ L'approche internationale pour comprendre les mutations au niveau national et territorial
- 20 ➔ Les outils de la transformation : nos formations





LES 30 ANS DU COMITE 21

Notre association fêtera ses 30 ans cette année.

L'idée de créer une association multi-acteurs à partir de trois associations existantes destinées à appliquer en France l'Agenda 21 de Rio était finalisée en 1992, mais les changements gouvernementaux de 1993 avaient retardé les décisions. La création juridique du Comité 21 est actée en présence de Michel Barnier, alors ministre de l'Environnement, le 17 octobre 1994, date à laquelle se réunit l'Assemblée générale constitutive du Comité 21 – « 21 » pour le XXI^e siècle.

La célébration des 30 ans sera ponctuée par **trois évènements principaux**.

● **Changer de modèle(s)**

Le **11 mars 2025**, le Comité 21 présentera son **rapport sur les nouveaux modèles socio-économiques**.

Comment intégrer sobriété et circularité dans des modèles d'affaire post-croissance? Comment repenser la gouvernance et les relations parties prenantes pour assumer pleinement la responsabilité sociétale des organisations? Le projet "nouveaux modèles" a recueilli les contributions des cinq collèges d'adhérents du Comité 21 (collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, citoyens) pour bâtir des solutions tenant compte de la réalité des besoins et ressources de l'ensemble des acteurs des territoires.

Le rapport "nouveaux modèles" offrira des clés pour aider ces acteurs à repenser leur activité et contribuer à la grande transformation que représente la transition vers un modèle de développement vraiment durable.

—● Colloque “Assurer les aléas environnementaux”

Dans le cadre du Programme qu’il consacre depuis 8 ans à l’adaptation au Changement climatique, le Comité 21 organisera un **colloque sur les réponses du secteur des assurances aux aléas environnementaux**, afin de faire un point national et international, juridique, sociétal et prospectif.

Ce colloque, coorganisé avec France Assureurs et des organisations de collectivités locales, illustrera le début de la mise en œuvre du 3ème Plan national d’adaptation au changement climatique (PNACC).

—● Forum de la société civile pour le climat

Début novembre 2025, soit presque 10 ans après l’Accord de Paris, sera organisé avec Climate Chance, avec la participation du PMRF, de l’Association française pour les Nations Unies et des représentants européens, le **Forum de la société civile française précédant la COP 30 de Belém** au Brésil, réunion décisive sur les engagements climatiques nouveaux des Etats, et les financements liés pour les pays pauvres. Y seront élaborés les messages des acteurs de la société civile de la délégation française pour Belém, qui seront portés lors de la COP.

Le Comité 21 et le Pacte Mondial – Réseau France (PMRF) renforcent leur collaboration et combinent leurs expertises au service des acteurs des territoires

Les deux organisations reconnues pour leur investissement pour la promotion du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale des organisations publiques et privées s’associent pour trouver de nouvelles synergies et proposer à leurs membres des éclairages et des services innovants. Avec pour objectif de répondre toujours mieux aux défis actuels et de faciliter les coopérations dans les territoires.

Cette collaboration renforcée se traduira notamment par :

- L’animation de dynamiques de coopération public-privé dans les territoires;
- la création d’un Comité de Prospective pour éclairer les enjeux de long terme de la transition écologique des territoires et les perspectives de transformation des modèles socio-économiques,
- un travail conjoint de décryptage des actualités internationales et d’accompagnement des membres dans la construction d’alliances et le développement de réseaux au-delà de nos frontières,.

Ce partenariat sera officiellement présenté le **1er avril 2025** par Philippe Dessertine, président du Comité 21, Bettina Laville, sa cofondatrice et présidente d’honneur, et Florent Menegaux, président du PMRF.



S'ENGAGER POUR SE TRANSFORMER ET APPROFONDIR LES NOUVEAUX MODÈLES

Depuis 2020, le Comité 21 trace les pistes de transformation des différentes composantes de la société civile, en déclinant les propositions de son rapport sur La Grande Transformation : l'adaptation au changement climatique et aux nouveaux enjeux, l'appropriation de l'Agenda 2030, la généralisation de la sobriété, la transition juste, la mesure des impacts, la sécurité planétaire...

A partir de son rapport sur les Nouveaux modèles de transformation des organisations, le Comité 21 organisera des échanges avec les différents acteurs publics et privés (collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, citoyens).

● Webinaires sur les nouveaux modèles

Les travaux du Comité 21 sur la résilience des territoires ont fait apparaître « *la nécessité [de mettre en œuvre] un projet de territoire, construit sur la base d'une analyse systémique des mutations auxquelles il est confronté* », non pas seulement en développant des capacités d'adaptation aux crises et aux chocs, mais bien en engageant une « *transformation profonde et radicale de notre société* ».

La pertinence de voir émerger de nouveaux modèles territoriaux, coopératifs, semble ainsi s'imposer. Elle est le gage de cette « résilience transformationnelle [qui] implique la mobilisation de tous les acteurs, dans une logique de « pacte territorial ».

Les réflexions collectives sur les contours de ces nouveaux modèles ont fait apparaître 3 défis qui fondent les nouveaux modèles et concernent autant le secteur privé que les acteurs publics : objectif de prospérité vs croissance ; planification de l'action et mesure de l'impact ; et définition d'un nouveau standard de vie basé sur la sobriété.

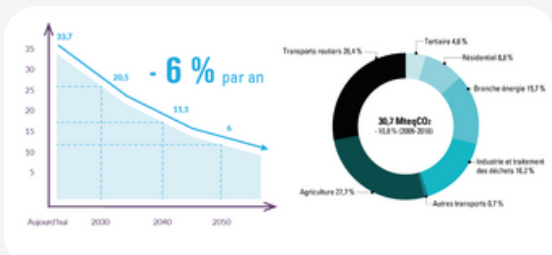
Durant l'année 2025, des webinaires seront proposés pour favoriser l'appropriation des nouveaux modèles territoriaux, sous cinq angles :

- nouveaux enjeux de gouvernance,
- évolution du modèle économique, fiscal et financier,
- promotion de la durabilité face au « mille-feuille » administratif,
- transformation des activités existantes,
- renforcement de la place de la prospective et de l'anticipation.



S'ENGAGER POUR SURMONTER LES DÉFIS TERRITORIAUX

Pour répondre aux défis climatiques et impulser de nouveaux modèles socio-économiques fondés sur le développement durable et la coopération, **notre approche se décline en cinq dimensions** : la diffusion des données et le décryptage des actualités pour mieux s'approprier les enjeux de son territoire, le partage des bonnes pratiques et l'animation de dynamiques collectives pour apprendre les uns des autres et s'engager ensemble, l'accompagnement pour aider les acteurs des territoires à gagner en expertise et en impact. Ces actions s'appuient sur un réseau de membres et de partenaires et conjuguent leurs savoir-faire et leurs points forts. La variété des perspectives permet de sortir des oppositions binaires entre secteur privé et public pour mieux agir en commun au service des territoires et de leurs habitants.



RASSEMBLER ET DIFFUSER DES DONNÉES

Les données sont indispensables à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ses effets. Elles offrent une base solide pour comprendre les enjeux, éclairer les décisions et mesurer les progrès réalisés. Le Comité 21 fait le lien entre une variété d'acteurs porteurs d'expertise sur les territoires, leurs acteurs et leurs enjeux. En rassemblant et partageant ces informations et analyses, nous garantissons que les actions menées par nos adhérents, publics et privés, répondent efficacement aux défis globaux ainsi qu'à ceux propres à leur territoire, et aux trajectoires proposées par la communauté scientifique.



PARTAGER DES BONNES PRATIQUES

Le partage et la valorisation des pratiques inspirantes en matière de développement durable, d'adaptation au changement climatique ou de coopération, sont indispensables. Cela permet aux idées innovantes d'essaimer et de rayonner. En s'appuyant sur nos réseaux pour mettre en lumière des initiatives réussies, qu'elles émanent du secteur public ou du secteur privé, nous inspirons les acteurs à reproduire et adapter ces solutions dans leurs propres contextes, et à nouer des liens qui peuvent déboucher sur de nouvelles synergies et coopérations.



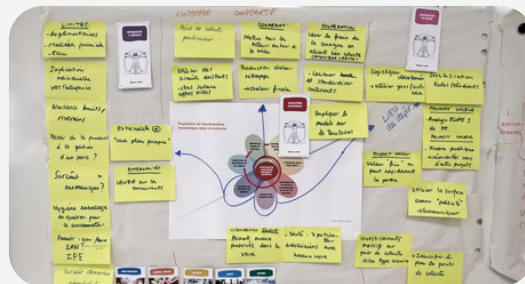
DÉCRYPTER LES ACTUALITÉS

Nous nous engageons à rendre accessibles les évolutions politiques, réglementaires et financières, ainsi que leurs impacts pour nos adhérents. Nos notes courtes facilitent la compréhension et l'anticipation des changements, permettant ainsi à chacun d'adapter sa stratégie en conséquence.



ANIMER LES DYNAMIQUES COLLECTIVES

Le décroisement des approches et l'animation de dynamiques collectives sont essentielles pour garantir que toutes les énergies s'unissent dans la même direction et générer des engagements. Nous organisons des rencontres, des ateliers et des forums d'échanges où les acteurs publics et privés d'un même territoire peuvent partager leurs visions, identifier des synergies et co-construire des projets. Cette approche collaborative renforce le lien social et favorise une action collective efficace et cohérente.



ACCOMPAGNER LES ACTEURS POUR GAGNER EN EXPERTISE

Nous mobilisons la richesse de notre réseau afin de proposer des éclairages et des formations pour aider les organisations à renforcer leur impact et à atteindre leurs objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation aux changements climatiques et de déploiement d'une démarche transversale de développement durable.



Nos actions pour les territoires

● **Notes d'analyse sur les politiques nationales, les enjeux locaux et les défis des territoires**

S'adapter aux changements climatiques, accélérer la transition bas carbone, protéger et restaurer la biodiversité, intégrer la sobriété dans les stratégies de développement – y compris foncier –, ou encore développer des mécanismes de compensation des impacts de nos activités : toutes ces transformations supposent d'inventer de nouveaux modèles socioéconomiques et organisationnels.

Pour favoriser ces innovations, le Comité 21 rassemble et analyse les données nécessaires à une compréhension fine des enjeux et ressources des territoires et de leurs organisations. En partenariat avec des chercheurs et des praticiens, il propose régulièrement des notes de fond et des notes plus brèves permettant aux acteurs de s'approprier la spécificité de leur environnement, de comprendre les vulnérabilités et atouts de leur territoire et ses besoins d'adaptation, de suivre et d'anticiper les évolutions et les contraintes réglementaires (budget vert, plans climat, décret tertiaire, CSRD...), afin d'ajuster leur stratégie de transition.

Dans le cadre de ce travail d'analyse et de décryptage, le Comité 21 peut être amené à prendre position sur certaines politiques publiques ou projets de politiques en matière de développement durable, de climat, etc.

● **Diffusion d'informations sur la vie du réseau, les questions climat et le développement durable**

Le Comité 21 diffuse tous les mois une lettre d'information qui met en avant les bonnes pratiques des acteurs publics et privés des territoires, partage des événements et initiatives inspirantes et propose des actualités juridiques et techniques.

En complément de cette lettre, des « alertes » sont envoyées ponctuellement sur des actualités ou événements particulièrement significatifs.

Les ateliers territoriaux « Coopérer pour accélérer »

Réinventer des territoires et organisations résilients passe par l'anticipation et l'adaptation, ainsi que l'adoption de modes de fonctionnement sobres et innovants. Ces transformations ne peuvent être entreprises, et encore moins réussies, de façon isolée, mais supposent la coopération de tous les acteurs, publics et privés, des territoires.

Dans la continuité des Etapes régionales pour l'Appropriation des ODD, en partenariat avec les cercles régionaux du Pacte Mondial – Réseau France et des acteurs locaux, le Comité 21 propose des ateliers en régions pour créer des dynamiques coopératives au service de la transition écologique. Ces temps d'échange et de mobilisation collective s'inscrivent dans la dynamique de la territorialisation de la planification écologique et complètent les dispositifs existants, comme les COP régionales, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de solutions au niveau local.

Sur la base des notes d'analyse publiées par le Comité 21 sur les enjeux et spécificités du territoire, ces rendez-vous en présentiel réuniront entreprises, collectivités, associations, chercheurs et citoyens pour élaborer ensemble des réponses concrètes à leurs défis communs. Ils s'organiseront autour de partages d'expériences, d'interventions d'experts et de séances d'intelligence collective.

Les ateliers permettent aux différentes parties prenantes

- de mieux appréhender les contraintes et opportunités de leur territoire et de bénéficier d'expertises sur les sujets clés de la transition écologique (décarbonation, adaptation, ressources et biodiversité),
- d'échanger sur les enjeux qui leurs sont propres et les solutions déjà mises en place localement,
- d'identifier les axes d'amélioration et les défis à relever en commun,
- de prendre des engagements et d'initier ou de renforcer une démarche coopérative de transition.

Vous souhaitez accueillir un atelier "Coopérer pour accélérer", pour mieux vous approprier les enjeux de votre territoire et élaborer des actions coopératives pour contribuer à le rendre plus juste et plus résilient ?
Contactez-nous !

● Rencontres nationales de la Coopération territoriale pour la Transformation écologique

La transition écologique juste ne pourra advenir sans l'implication active de tous les acteurs à toutes les échelles. La coopération dans les territoires est impérative pour accomplir ensemble ce qu'aucun ne peut réaliser seul, innover pour déployer de nouveaux modèles, tout en offrant la pluralité de points de vue garantissant que personne ne sera laissé de côté.

Les COP régionales qui se sont tenues pour la première fois en 2023-2024 ont souligné le **rôle des territoires dans l'atteinte des objectifs de la planification écologique**. Elles ont également commencé à créer une dynamique de mobilisation multiacteurs pour élaborer des feuilles de route concertées matérialisant les engagements de chacun au service de buts communs. Ces feuilles de route seront désormais révisées régulièrement et elles ont commencé à se décliner au niveau des bassins de vie (intercommunalités, pays...) dans les Contrats de réussite de la transition écologique (CRTE) et d'autres formes d'engagements coopératifs choisis par les territoires.

Ce mouvement de coopération multiacteurs au service de la planification écologique et de la transition des territoires a vocation à se poursuivre et s'amplifier. Pour documenter cette dynamique et la renforcer, le Comité 21 organisera en partenariat avec des acteurs locaux et nationaux les premières Rencontres nationales de la coopération territoriale, qui réuniront tous les acteurs, privés et publics, qui œuvrent conjointement à atteindre les objectifs de développement durable et à faire réussir les transitions locales.

Ces rencontres serviront un triple objectif :

- montrer le potentiel transformateur de l'action multiacteurs pour la transition des territoires et le rôle que chacun peut jouer dans l'élaboration partagée de nouveaux modèles,
- identifier les innovations territoriales et mettre en valeur les expériences coopératives les plus inspirantes,
- comprendre les obstacles et éclairer les clés de réussite de coopérations réunissant collectivités, entreprises, associations, chercheurs et citoyens dans les territoires.

● Webinaires "La compensation écologique, un outil pour la transition ?"

Aujourd'hui, tant dans les instances internationales que nationales, la compensation est considérée comme un outil important pour aider à atteindre les objectifs climatiques et de renaturation. Mais quelle réalité revêt cet outil ? Quelle est l'efficacité réelle des compensations ? Quels en sont les instruments de mesure ? Sous quelles conditions la compensation peut-elle être un outil décisif pour la transition ?

Le Comité 21 proposera cinq rendez-vous sur les différentes facettes de la compensation, sur les volets climatiques (trois webinaires) ainsi que sur la biodiversité (deux webinaires), en mettant l'accent sur les conditions de possibilité et d'efficacité de ces outils dans les territoires. A l'issue des webinaires, une note de positionnement sera produite.



S'ENGAGER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS GLOBAUX

L'accélération de la transition vers une société plus écologique et plus juste nécessite l'adhésion et le rôle actif des citoyens. En tant qu'habitants, salariés, usagers, militants associatifs, élèves, etc., ils participent et contribuent de façon cruciale au déploiement de nouveaux modèles pour le développement durable. Le Comité 21 met en avant le rôle des citoyens et accompagne leur engagement par des publications et des événements locaux et nationaux.

—● Les forums de la responsabilité sociétale des citoyens

Le Comité 21 explore les contours d'une citoyenneté écologique qui est le pendant et le complément indispensable de la responsabilité sociale et territoriale des organisations. Ce travail ne peut être que collectif et impliquer largement les citoyens dans la variété de leurs rôles. Des forums territoriaux dans différentes régions (qui peuvent être couplés aux ateliers « Coopérer pour accélérer ») visent à mettre en débat les visions du rôle des citoyens et les orientations d'un futur guide de la responsabilité sociétale des citoyens.

Ces forums coconstruits réuniront sur une journée les citoyens et associations des territoires pour

- inspirer l'action citoyenne par le partage de pratiques innovantes et la présentation de l'offre d'engagement local,
- permettre la confrontation des visions du rôle des citoyens pour l'atteinte des objectifs de développement durable et l'accompagnement de la transition écologique juste,
- élaboration collectivement des lignes directrices pour promouvoir et favoriser la responsabilité sociétale des citoyens et produire un guide sur le sujet.

Vous souhaitez co-organiser un forum de la responsabilité sociétale des citoyens pour donner toute leur place aux citoyens, les embarquer pour la transition et contribuer à nos travaux collectifs ?

Contactez-nous !

—● Les Universités de la Citoyenneté Écologique

Le Comité 21 inaugure le printemps 2025 en proposant la troisième édition des Universités de la citoyenneté écologique. Cet événement vise à renforcer l'implication des citoyens, en leur donnant des clés de compréhension et d'actions sur l'écologie. Le rôle des collectivités, des entreprises, des associations et des établissements d'enseignement et de recherche y est également particulièrement interrogé. C'est un forum d'échange pour tous les membres du Comité 21 et au-delà pour tous les citoyens et les organisations qui souhaitent accompagner et accélérer la transition écologique et sociale.

Ces Universités se dérouleront à Ancenis-Saint-Géréon (44). Elles se focaliseront sur **l'écologie du sensible et la mise en mouvement**. Ce thème invitera les participants à explorer comment les perceptions et les émotions peuvent renforcer notre attachement au vivant et susciter des dynamiques plurielles d'engagement pour la planète.

L'occasion de partager des temps conviviaux et inspirants, avec des conférences, des ateliers collectifs et des expériences qui éveillent chacun de nos sens !





Les Universités de la Citoyenneté Écologique

De l'expérience sensible à l'engagement collectif

Qui n'a jamais été fasciné par la beauté d'un paysage, enchanté par le chant d'un oiseau ou apaisé par le doux murmure d'une rivière ? Ces stimuli sensoriels nous (re)connectent à la nature et nous rappellent à quel point le monde qui nous entoure est précieux, et fragile. Ils éveillent en nous des émotions profondes, de l'émerveillement à la mélancolie, jusqu'à générer de la colère lorsque les écosystèmes sont menacés.



Ancenis-Saint-Géréon
20 et 21 mars 2025

Ces émotions ne sont pas de simples réactions passives. Elles constituent un puissant moteur de l'action, influençant nos décisions et nos engagements. Par nature individuelles, elles jouent également un rôle majeur dans notre capacité à construire un imaginaire collectif, une vision partagée de nos sociétés et de nos territoires et une envie de nous mobiliser... Jusqu'à parfois désobéir aux règles établies.

Comment penser l'écologie par et avec le sensible ? Comment transformer les rapports individuels au vivant en des engagements collectifs spontanés ou organisés, alternatifs ou institutionnels ?

Rupture, transformation, planification... quelles sont les nouvelles formes de vie sociale à imaginer collectivement ?

Pour en débattre, et repenser les dynamiques d'action et de coopération dans les territoires, rendez-vous aux Universités de la citoyenneté écologique, les 20 et 21 mars 2025.

Le rendez-vous du printemps à ne pas rater, pour s'inspirer, prendre de la hauteur, et développer son réseau auprès des acteurs de la transition.



INSCRIVEZ-VOUS !



S'ENGAGER POUR RÉUSSIR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES ET DES ENTREPRISES

Face à l'ampleur des dérèglements que nous subissons déjà, l'adaptation aux changements climatiques est une ardente obligation tant pour les acteurs privés que publics. Le Comité 21 leur fournit des clés pour anticiper et des outils pour se mettre en mouvement et préparer un avenir plus résilient.

● Webinaires “Anticiper et s'adapter aux changements climatiques dans les territoires”

En partenariat avec le Pacte Mondial – Réseau France, le Comité 21 propose des webinaires réguliers pour sensibiliser les acteurs privés et publics aux enjeux de l'adaptation et donner les clés pour réussir la transformation de son organisation ou de son territoire et l'embarquement de ses parties prenantes.

En 2025, la focale sera particulièrement mise sur les problématiques d'adaptation pour les PME et pour le secteur de la santé. Des éclairages seront également proposés sur les changements impliqués par le 3ème Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) et d'autres dispositifs réglementaires affectant les acteurs privés et publics des territoires.

6 webinaires seront proposés, tout au long de l'année:

Les nouveaux cadres nationaux de l'adaptation (PNACC, CSRD...) : quels impacts pour les territoires?

 17 Mardi 25 mars 2025 – 13h30-15h00

L'importance de la sobriété dans les stratégies d'adaptation.

 17 Mardi 22 avril 2025 – 13h30-15h00

Adapter les PME aux changements climatiques : défis et opportunités dans les territoires. Co-organisé avec la CPME

 17 Mardi 10 juin 2025 – 13h30-15h00

Le secteur de la santé face aux changements climatiques : vulnérabilités et leviers d'adaptation

 17 Mardi 23 septembre 2025 – 13h30-15h00

Santé et adaptation des territoires : les bénéfices d'une approche systémique

 17 Mardi 21 octobre 2025 – 13h30-15h00

Les clés d'une adaptation réussie des PME. Co-organisé avec la CPME

 17 Mardi 2 décembre 2025 – 13h30-15h00

● Conférences “Défis et solutions de l’adaptation du secteur privé aux changements climatiques”

S’adapter aux changements climatiques est la responsabilité de tous. Comme l’a montré le colloque organisé par le Comité 21 en novembre 2024, les acteurs privés peuvent et doivent jouer un rôle crucial dans la transformation des organisations vers de nouveaux modèles plus résilients. Les entreprises ont une responsabilité territoriale essentielle car elles sont les garantes de la vitalité de leur bassin d’activité.

Le Comité 21 souhaite donc continuer à mettre en avant le rôle des entreprises et leur donner des clés pour s’adapter aux changements climatiques et à leurs conséquences (sur la biodiversité, les ressources) présentes et à venir. Il propose des conférences territoriales organisées avec experts et des partenaires et réseaux locaux pour informer et mobiliser les acteurs privés pour l’adaptation, et favoriser l’interconnaissance et le partage de bonnes pratiques.

Vous souhaitez accueillir une conférence “L’adaptation : défis et solutions”, pour mettre en avant vos actions, accélérer vos efforts et mobiliser votre écosystème autour de l’enjeu de l’adaptation ?

Contactez-nous !

● Colloque “Assurer les aléas environnementaux”

Les phénomènes extrêmes provoqués par les changements climatiques font courir à nos infrastructures et plus globalement à nos économies des risques inédits encore difficilement mesurables. S’adapter est plus que jamais nécessaire, mais il faut également d’ores et déjà améliorer notre prise en charge des aléas environnementaux, dans un souci de justice sociale et pour préserver l’habitabilité de nos territoires. Sur cette question, les acteurs de l’assurance sont en première ligne. Excellents connaisseurs des risques, ils mesurent les efforts financiers à fournir et sont très bien placés pour décrypter les besoins des acteurs des territoires mais aussi les difficultés à anticiper et les solutions à construire.

Alors qu’aura été lancé le 3ème Plan national d’adaptation au changement climatique, le Comité 21 organisera avec France Assureurs et des organisations de collectivités locales un événement visant à faire un point national et international, juridique, sociétal et prospectif sur la question cruciale de l’assurabilité des territoires et du financement des actions d’adaptation.



L'APPROCHE INTERNATIONALE POUR COMPRENDRE LES MUTATIONS AU NIVEAU NATIONAL ET TERRITORIAL

Green Deal, Pacte pour l'Avenir, Traité contre la pollution plastique, Accords de libre-échange ou COPs... Ce qui se passe dans les territoires et dans nos organisations dépend aussi de décisions prises à Bruxelles, au G20, ou à l'ONU, ainsi que des évolutions économiques ou institutionnelles affectant nos partenaires étrangers.

Pour permettre aux acteurs publics et privés de comprendre et anticiper les impacts locaux des mouvements internationaux, le Comité 21 suit l'actualité internationale, décrypte les tendances de long terme qui se dessinent, et propose des **éclairages réguliers sur les perspectives et enjeux de la transition écologique au-delà de nos frontières**. Ces travaux informent les stratégies des acteurs privés comme publics et nourrissent la coopération décentralisée des collectivités.

Une attention toute particulière sera portée cette année sur les inflexions au Green Deal impulsées par des pays européens. Une analyse régulière des avancées et reculs en matière d'environnement sera proposée dans cette année charnière qui doit voir l'adoption par l'UE d'une législation omnibus.

Le Comité 21 produira également des analyses des conférences internationales sur le financement du développement et de la lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur l'Agenda 2030. Il décryptera les négociations dans le cadre du sommet de l'ONU sur les Océans de Nice et la COP 30 de Belém.



LES OUTILS DE LA TRANSFORMATION: NOS FORMATIONS

● Formations sur mesure aux enjeux et pratiques de l'adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques sont le reflet d'une évolution sociale, économique et environnementale de notre planète sans précédent, qui impacte l'ensemble de nos activités.

Appréhender ces défis devient primordial pour anticiper les changements à venir et planifier l'adaptation de votre organisation à cette nouvelle donne et éviter de la subir. Car au-delà des données scientifiques et de l'évolution réglementaire, cette formation vise à vous donner la capacité de traduire la nécessité d'adaptation en actions opérationnelles.

Objectifs de la formation :

- saisir les concepts principaux et être en mesure de communiquer sur l'adaptation aux changements climatiques (ACC) à travers son historique (politique, sémantique), ses multiples définitions et son évolution,
- connaître des outils, guides et approches utilisées pour mettre en place une démarche d'ACC à l'échelle d'une organisation publique ou d'une entreprise,
- concevoir une démarche d'ACC en actions de terrain et l'articuler aux démarches en cours au sein d'une organisation publique, une association ou une entreprise,
- faire évoluer sa connaissance des enjeux climatiques via le recours à une pensée complexe et une vision systémique,
- acquérir des connaissances par l'échange via des exercices en sous-groupes en s'appuyant sur l'intelligence collective et les échanges.

Exemples de modules :

- s'initier et/ou consolider ses acquis à l'adaptation aux changements climatiques.
- mettre en pratique l'adaptation aux changements climatiques,
- contourner les barrières cognitives par la prospective territoriale : imaginer et concevoir une démarche d'ACC,
- les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN).

Publics visés : Collectivités territoriales : élu.es locaux, agent.es territoriaux, affiliés ; entreprises ; associations ; tous niveaux.

Format : Sur mesure, formation à la demande, sur votre territoire.

Tarifs : Devis à la demande, tarif préférentiel pour les adhérents.

Renseignements et inscription : climat@comite21.org

—● Les solutions d'adaptation fondées sur la nature

Face aux changements climatiques, l'adaptation des territoires et des entreprises passera notamment par des projets basés sur les mécanismes naturels et bénéfiques à la biodiversité.

Les Solutions fondées sur la Nature (SafN) ont été définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comme étant les "actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité".

C'est pourquoi, dès 2022, le Comité 21 s'est associé à l'OFB qui pilote le projet Life intégré ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature).

Ce projet a pour but de :

- démontrer et valoriser le potentiel des Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SAFN),
- sensibiliser et faire monter en compétences les acteurs sur cette thématique,
- accompagner et amplifier les projets de SAFN sur tout le territoire national.

À travers la mise en œuvre de multiples actions, le projet Life ARTISAN doit permettre la création d'un cadre propice au déploiement à toutes les échelles des Solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la Nature.

C'est dans cette dynamique que le Comité 21 organise, en partenariat avec l'OFB, des formations pour familiariser différents acteurs aux solutions d'adaptation fondées sur la nature.

Le programme sera consacré en 2025 aux **"milieux urbains"**.

Deux formations ouvertes au public seront proposées :

A Lyon (Co-organisateurs : Comité 21, OFB et Métropole de Lyon)



Fin mai – début juin, à préciser

Format : ½ journée ou journée

Publics visés : décideurs publics et privés (ouvert à tous).

En région Hauts-de-France (Co-organisateurs : Comité 21, CERDD, OFB)



octobre (à préciser)

Format : ½ journée ou journée

Publics visés : décideurs publics et privés (ouvert à tous).

Formations gratuites.

Renseignements et inscription : climat@comite21.org

NB : les solutions d'adaptation fondées sur la nature peuvent aussi être abordées dans un module de la formation sur mesure aux enjeux et pratiques de l'adaptation.

Agenda 2030 : Comment mettre en place une transition juste au niveau territorial ?



L'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un programme d'action transformateur et systémique au niveau mondial, qui doit être décliné au niveau national et surtout territorial. C'est un outil pour les organisations publiques et privées pour repenser leur fonctionnement et leurs actions, et contribuer à bâtir des territoires durables et coopératifs.

Les ODD sont au cœur des compétences des collectivités territoriales, leur permettant d'orienter leurs politiques publiques, élever leurs ambitions, en favorisant la transversalité. Ils mettent l'accent sur la prise en compte de la justice sociale et le respect de l'environnement dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions. Ce cadre stratégique est donc aussi un outil pratique pour apporter des solutions concrètes aux problématiques locales.

L'Agenda 2030 est un langage certes universel, mais qu'il convient de s'approprier et d'adapter aux spécificités de son territoire. Cette formation a pour ambition de permettre cette appropriation et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par les collectivités territoriales, en coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.

Objectifs de la formation :

- acquérir une meilleure compréhension de l'Agenda 2030,
- mettre en perspective le référentiel des ODD avec les enjeux des collectivités territoriales,
- s'approprier l'Agenda 2030 et territorialiser les ODD au profit de ses politiques publiques,
- évaluer sa contribution à l'atteinte de l'Agenda 2030 à l'aide de cibles et d'indicateurs,
- renforcer ses politiques publiques et les rendre plus systémiques grâce au cadre méthodologique de l'Agenda 2030,
- identifier les étapes-clés pour mettre en œuvre une démarche « Agenda 2030 local ».

Publics visés : Collectivités territoriales : élu.es locaux, agent.es territoriaux, affiliés, tous niveaux.

Format : Sur mesure, formation à la demande, sur votre territoire.

Tarifs : Devis à la demande, tarif préférentiel pour les adhérents.

Renseignements et inscription : territoires@comite21.org



REJOIGNEZ-NOUS!

Adhérer au Comité 21, c'est...

- 1 Rejoindre un réseau d'acteurs engagés** pour la transition écologique et solidaire, réunissant à la fois des entreprises, des collectivités locales, des associations, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et des citoyens.
- 2 Bénéficier d'une expertise reconnue** - et historique - sur le développement durable, le climat et les coopérations territoriales, pour accompagner la mise en œuvre de ses projets et faciliter son engagement en faveur des transitions.
- 3 Comprendre les défis actuels et anticiper les mutations à venir** grâce à notre travail de veille et de décryptage et nos événements thématiques.
- 4 Valoriser ses initiatives et s'inspirer d'expériences réussies** grâce à notre écosystème de membres et de partenaires et nos événements multi-acteurs.

NOUS CONTACTER



COMITÉ 21 ÉTABLISSEMENT NATIONAL

 Maison du développement durable by PMRF
25-27 avenue de Villiers
75017 Paris

 01 55 34 75 21

 comite21@comite21.org

 www.comite21.org

